

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 31 mai 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le trente et unième (31^e) jour du mois de mai deux mille vingt et un (2021) à 19h30, par voie de conférence téléphonique.

Présences :

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Chacune des personnes mentionnées ci-dessus s'est identifiée individuellement.

Aucun citoyen n'est présent à l'assemblée.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 19h30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris, préside l'assemblée et Monsieur Félix Bérubé, directeur général et secrétaire-trésorier, rédige le procès-verbal. Il est à noter que la mairesse et le directeur général assistent également à l'assemblée par voie de conférence téléphonique et qu'ils se sont eux aussi identifiés individuellement préalablement à l'ouverture de l'assemblée.

Il est important de préciser qu'un avis de convocation a été valablement notifié aux membres du Conseil municipal mentionnés ci-haut préalablement à la tenue de la présente séance extraordinaire, le tout conformément aux formalités prescrites à l'article 156 du *Code municipal* du Québec pour la convocation d'une telle séance.

2021-05-112.2

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et tel qu'apparaissant ci-dessous :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Avis de motion et dépôt du projet de *Règlement numéro 115-21 sur la gestion contractuelle*;
4. Période de questions;
5. Levée de l'assemblée.

**3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 115-21
SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Benoît Thériault donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le *Règlement numéro 115-21 sur la gestion contractuelle*.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante et disponible pour consultation via le site web de la Municipalité au www.cacouna.ca

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présente séance se déroulant à huis clos, les citoyens avaient l'opportunité de se faire entendre par l'envoi de question écrite, mais le directeur général confirme n'avoir reçu aucune question préalablement au début de la rencontre.

2021-05-113.5

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 19h36 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Je, Ghislaine Daris, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 paragraphe 2 du *Code municipal*.

(Signé)

Ghislaine Daris
Mairesse

(Signé)

Ghislaine Daris
Mairesse

(Signé)

Me Félix Bérubé, notaire
Directeur général et
secrétaire-trésorier
